

CORSE
Axe : n/c

Module n°3 : L'implication du corps médical dans le plan de DPC Médical (E-Learning)

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du DPC dans les établissements, l'ANFH souhaite former les acteurs concernés, notamment ceux impliqués par le DPC médical, à la demande des membres du Conseil du DPC médical Hospitalier. Il s'agit pour les établissements de s'assurer de la mise en œuvre, du fonctionnement et de la promotion du DPC. Pour le DPC médical, la CME est consultée et le président de la CME en coordonne son élaboration.

L'objectif poursuivi par l'ANFH est de favoriser l'implication des personnels médicaux dans la co-construction du plan de DPC médical, d'inciter le travail collaboratif et pluri professionnel autour de l'élaboration du plan de DPC, notamment pour l'analyse des pratiques professionnelles. Pour se faire, il semble primordial de favoriser l'émergence d'une culture commune autour du DPC (connaissance du dispositif, élaboration et mise en œuvre).

Objectifs

- Réaliser l'état des lieux du plan de DPC
- Identifier le rôle et les enjeux de l'ODPC
- S'inscrire dans la logique du DPC

Renseignements complémentaires

Formation composée de 5 modules : 3 modules en E-Learning et 2 modules en présentiel

Public

Personnel médical des établissements de santé adhérents au DPC Médical

Exercice

2018

Nature

AFN

Organisé par

INFIPP

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

